



Amicale CNL Hautepierre

à Strasbourg rattachée à la

FEDERATION DES LOCATAIRES DU BAS-RHIN

2 rue de la Brigade Alsace -Lorraine BP 47 67 000 Strasbourg

Tél : 03 88 37 91 11 Email : contact@cnl67.fr

Boite aux lettres : amicale CNL Hautepierre :

Le Galet 4 avenue Tolstoï maille Catherine 67 200 Strasbourg

T él : 06 86 68 16 58

Email : cnl.hautepierre@gmail.com

Strasbourg le 28 novembre 2016

Madame, Monsieur , le rédacteur en chef

PJ : compte rendu d'audience du 12 septembre 2016 avec le directeur de CUS Habitat

COMMUNIQUE DE PRESSE

Monsieur ou Madame

Notre amicale rassemble les habitants d'Hautepierre :

devant les désordres supportés par les habitants d'Hautepierre, lors de la rénovation Urbaine commencée en 2011 dans cette cité, les locataires des HLM de CUS Habitat n'en pouvant plus ont décidé de se mettre ensemble dès 2012 et de s'organiser au sein de la CNL (Confédération Nationale du Logement). Notre Amicale CNL Hautepierre a pris forme en novembre 2013.

N'ayant pas de locaux notre amicale a rassemblé plusieurs fois les habitants en pieds d'immeubles autour d'une banderole « locataires en colère et déterminés à faire respecter leur dignité ».Porte à porte et pétitions ont touché beaucoup d'habitants.

En 2015, grâce à nos nombreuses demandes, nous avons obtenu l'accès à la maison d'Hautepierre, cela a été notre première victoire auprès des autorités publiques. Depuis nous nous réunissons une fois par mois pour y traiter des soucis de logement des habitants du quartier.

Pendant ces 5 années d'activité de notre amicale, nous avons aussi fait un gros travail de collecte de données sur les premières mailles réhabilitées puis sur l'ensemble des mailles d'Hautepierre :

Listing des travaux mal faits et collecte des décomptes de charge auprès des locataires HLM du quartier.

Cette dernière collecte nous a permis de comparer les factures du m3 d'eau chaude et d'unité de chauffage payées aux sous-traitants par CUS -Habitat à celles payées par les locataires de CUS Habitat. Les Calculs et la mise en forme des résultats ont été suivis et mis en forme par les responsables CNL de la Fédération CNL 67.

La conclusion de ce travail est une surfacturation de 600€ de charges d'eau chaude et de chauffage sur les trois années 2013 à 2015 par locataire des HLM CUS Habitat Hautepierre. Durant ces années d'activité l'agence CUS Habitat Hautepierre et la direction elle-même ont été régulièrement sollicitées ; la dernière audience auprès de la direction de CUS Habitat date de 12 septembre 2016 . La direction de CUS Habitat venant de changer, ,nous avons, encore une fois remis le listing des travaux mal fait et notre étude sur les charges accompagnée de nos revendications de remboursement de trop perçu de charges .

Monsieur Dambier, directeur de CUS Habitat nous a promis de nous répondre sur toutes ces questions.

Or aujourd'hui, si nous sommes contents que les services techniques de CUS -Habitat ont entrepris les travaux les plus urgents des travaux mal faits dans les logements mis aux normes de sécurité lors des travaux ANRU, nous n'avons aucune réponse sur le trop-perçu de charges et beaucoup reste à faire sur les travaux mal faits et notamment ceux des parties collectives des immeubles.

C'est pourquoi notre amicale lors de ses deux dernières permanences du 14 octobre et du 4 novembre 2016 ont décidé de tout faire pour se faire entendre des autorités publiques notamment de CUS Habitat .

Nous organisons un rassemblement

Samedi 3 décembre à partir de 16h30
Devant la mairie de quartier d'Hautepierre
Place André Maurois à Strasbourg

pour défendre notre dignité, réclamer nos droits et donner la parole aux habitants : car, en terme de charges indues, 300€ on y tient.

Nous souhaitons votre présence, nous souhaitons que vos lecteurs , vos auditeurs puissent comprendre le malaise des habitants d'Hautepierre.

Veuillez agréer, monsieur ou Madame, nos salutations sincères.

Pour le secrétariat de l'amicale

Geneviève MANKA